

a

**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration – Quatre-vingt-cinquième session**

Rome, 6-8 septembre 2005

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

**RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**

POUR LE

**PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LE SUD DU GANSU**



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>TAUX DE CHANGE</b>	<b>iii</b>
<b>POIDS ET MESURES</b>	<b>iii</b>
<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	<b>iii</b>
<b>CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME</b>	<b>iv</b>
<b>RÉSUMÉ DU PRÊT</b>	<b>v</b>
<b>NOTE DE PRÉSENTATION</b>	<b>vi</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA</b>	<b>1</b>
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Chine	2
<b>DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME</b>	<b>3</b>
A. Zone du programme et groupe cible	3
B. Objectifs et portée	4
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	10
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	14
<b>TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b>	<b>14</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION</b>	<b>14</b>
 <b>ANNEXE</b>	
<b>RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS     L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ</b>	 <b>15</b>

**APPENDICES**

<b>I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)</b>	<b>1</b>
<b>II. PREVIOUS IFAD FINANCING TO CHINA (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA EN CHINE)</b>	<b>2</b>
<b>III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)</b>	<b>3</b>
<b>IV. ORGANIZATION AND MANAGEMENT (ORGANISATION ET GESTION)</b>	<b>5</b>

### TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Yuan renminbi (CNY)
1,00 USD	=	8,19 CNY
1,00 CNY	=	0,12 USD

### POIDS ET MESURES

Système métrique

### SIGLES ET ACRONYMES

BAsD	Banque asiatique de développement
CCR	Coopérative de crédit rural
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
PAM	Programme alimentaire mondial
PDV	Plan de développement villageois
PIB	Produit intérieur brut
PRA	Diagnostic participatif
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UCCR	Union de coopératives de crédit rural
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

### GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

**Année budgétaire**

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME<sup>1</sup>



Source: Rapport de préévaluation du FIDA

<sup>1</sup> Se reporter à l'appendice II, financements antérieurs du FIDA en Chine.

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

**RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**

**PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LE SUD DU GANSU**

**RÉSUMÉ DU PRÊT**

<b>INSTITUTION INITIATRICE:</b>	FIDA
<b>EMPRUNTEUR:</b>	République populaire de Chine
<b>ORGANISME D'EXÉCUTION:</b>	Ministère des finances
<b>COÛT TOTAL DU PROGRAMME:</b>	80,59 millions de USD
<b>MONTANT DU PRÊT DU FIDA:</b>	20,15 millions de DTS (équivalent approximativement à 29,25 millions de USD)
<b>CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>COFINANCEUR:</b>	Programme alimentaire mondial
<b>MONTANT DU COFINANCEMENT:</b>	4,7 millions de USD
<b>CONDITIONS DU COFINANCEMENT:</b>	Don
<b>CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:</b>	31,85 millions de USD
<b>CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:</b>	14,4 millions de USD (y compris une main-d'œuvre équivalent à 10,6 millions de USD)
<b>INSTITUTIONS CHARGÉES DE LA PRÉÉVALUATION:</b>	FIDA et Programme alimentaire mondial
<b>INSTITUTION COOPÉRANTE:</b>	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

## NOTE DE PRÉSENTATION

### **Qui sont les bénéficiaires?**

Le groupe cible comprend 300 000 ménages des 109 communes les plus pauvres des 10 cantons les plus défavorisés situés au centre de la partie méridionale de la province du Gansu. La population comprend pour une bonne part des minorités musulmanes, qui vivent essentiellement dans la préfecture autonome de Linxia. Au moins 90% des ménages y sont pauvres ou très pauvres, près de 10% appartenant à la catégorie des plus démunis, dont de nombreux membres sont dans l'incapacité physique d'effectuer le moindre travail. Les femmes représentent une part importante du groupe cible puisque ce sont elles qui contribuent le plus à la production agricole et aux tâches ménagères. Elles ont en moyenne moins accès à l'instruction et à la formation et donc aux possibilités de gain. Le revenu moyen de 80 USD par habitant provient de la culture d'une parcelle de 0,2 hectare de terre aride et de l'élevage de petits animaux. Les activités extra-agricoles ne sont pas, pour la plupart des familles, une source importante de revenu.

### **Pourquoi sont-ils pauvres?**

La plupart des villages sont situés dans des zones montagneuses reculées où les infrastructures sanitaires et scolaires sont vétustes et de qualité médiocre, les terres arables peu productives, les parcours dégradés et les services de vulgarisation peu développés. Les conditions de vie y sont rudes, et le manque d'eau pour l'irrigation et les tâches domestiques est dramatique dans bien des endroits. Compte tenu de la distance qui les sépare des écoles et du coût de l'éducation, de nombreux enfants ne sont pas scolarisés. Sur la quasi-totalité des terres arables, dont 80% sont en pente, on pratique une agriculture pluviale. Les pluies sont irrégulières, et les épisodes de sécheresse fréquents. Les paysans ne peuvent, faute d'argent et d'instruction, utiliser les techniques améliorées. La plupart des ménages manquent donc de vivres durant une période de 2 à 4 mois par an. La quantité de céréales disponible n'est en moyenne que de 370 kg environ par an. Les agriculteurs ont mis au point des systèmes de culture complexes qui tirent le meilleur parti possible des conditions locales et réduisent au minimum les risques qui en découlent. Une partie des terrains en pente peuvent être améliorés moyennant des travaux simples mais qui nécessitent néanmoins des investissements substantiels en termes de ressources et de main-d'œuvre familiale. La culture du reste des terres en pente doit réellement être abandonnée au profit des herbages ou, dans certains cas, d'un couvert végétal d'arbres et arbustes pérennes, ce qui ne peut être envisageable que si l'on améliore la productivité des terres de meilleure qualité.

### **Qu'attendent-ils du programme?**

Les besoins prioritaires tels qu'exprimés par les ménages lors du diagnostic participatif sont les suivants: i) plus de nourriture pour assurer la soudure et l'accès à une eau potable salubre; ii) un revenu plus élevé; et iii) de meilleurs services d'éducation et de santé. En outre, les missions effectuées sur le terrain ont souligné que ces populations souhaitaient vivement une amélioration des services de santé, d'éducation et de vulgarisation. Les ménages consultés ont en général demandé une aide pour investir dans des activités productives, en particulier l'élevage, en vue d'accroître leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire. Ils ont de plus en plus conscience des problèmes environnementaux et la protection des ressources communes est donc également une priorité.



**Comment participeront-ils?**

Des ateliers participatifs de diagnostic ont été organisés pour former les responsables de la gestion des projets de certains cantons et de certaines communes en matière d'utilisation des méthodes accélérées de recherche participative. D'autres séances de formation, en matière de planification expérimentale au cours de la première année d'exécution du programme, serviront à préparer les plans de développement villageois (PDV). Des cours d'alphabétisation fonctionnelle et de formation seront offerts, principalement aux femmes, pour les aider à comprendre les procédures administratives et pour améliorer leur capacité de participation aux stages de formation technique et aux activités productives qui s'y rattachent. Le groupe cible fournira la main-d'œuvre pour la réalisation de travaux communautaires de génie civil, évaluera les services proposés dans le cadre du programme et préparera des rapports semestriels. Des agriculteurs pauvres seront sélectionnés et bénéficieront d'une aide pour organiser des démonstrations dans leurs champs. Les bénéficiaires seront représentés au sein des groupes villageois d'exécution afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des PDV et d'organiser des groupes d'usagers et des groupes chargés de l'entretien.



**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À**  
**LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE**  
**POUR LE**  
**PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ RURALE DANS LE SUD DU GANSU**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République populaire de Chine d'un montant de 20,15 millions de DTS (équivalant approximativement à 29,25 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du programme de réduction de la pauvreté dans le sud du Gansu. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

**PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL  
ET LA STRATÉGIE DU FIDA<sup>1</sup>**

**A. L'économie et le secteur agricole**

1. La République populaire de Chine, dont le territoire couvre 9,6 millions de km<sup>2</sup>, est avec plus de 1,3 milliard d'habitants, le pays le plus peuplé au monde. Le secteur des entreprises d'État est actuellement en cours de réorganisation complète, d'où la disparition de millions d'emplois. Le gouvernement encourage simultanément l'investissement public dans l'infrastructure. En 2002, le secteur "secondaire" restait le principal secteur productif, comptant pour bien plus de la moitié dans le produit intérieur brut (PIB) et pour 80% dans les recettes d'exportation du pays, et employant nettement plus de 125 millions de personnes. Les services représentent une part de plus de 33% du PIB, la part de l'agriculture continuant de baisser (moins de 10%). La Chine est devenue membre de l'Organisation mondiale du commerce en 2001 et cette adhésion pourrait entraîner une libéralisation rapide et soutenue de l'économie chinoise, en augmentant la concurrence dans tous les secteurs, y compris le commerce des produits agricoles et les services financiers.

2. Le secteur agricole continue de jouer un rôle prédominant dans l'emploi et reste une source de revenu importante pour de nombreux millions de ménages ruraux. Les cultures annuelles occupent la première place (55%), suivies par l'élevage (30%) et la pêche (10%). La production animale s'est rapidement développée, pour répondre à la demande des villes qui prospèrent. Le revenu agricole par exploitant baisse régulièrement, en raison surtout du retour de millions de travailleurs à l'agriculture après avoir été licenciés des entreprises d'État. Le dixième plan quinquennal a pour objectif d'accroître la part de la production animale dans le PIB agricole, de transférer 40 millions de travailleurs agricoles vers les secteurs secondaire et tertiaire, et de parvenir à un taux de croissance annuel du revenu net des agriculteurs chinois de 5% en moyenne. Des mesures seront prises pour réduire la ponction que représentent, sur le revenu familial, les taxes et impôts divers actuellement prélevés ainsi que pour stabiliser les droits fonciers. Le système financier chinois a été réformé en profondeur et les coopératives de crédit rural (CCR) sont le principal intermédiaire financier en Chine rurale. Elles disposent du seul réseau de vaste envergure présent dans la grande majorité des communes du pays tout entier. La Commission chinoise de réglementation du secteur bancaire supervise la réforme des

---

<sup>1</sup> Pour de plus amples informations, voir l'appendice I.

CCR, mise en œuvre depuis juillet 2003, et a publié des directives concernant l'octroi de microprêts individuels aux agriculteurs.

### **B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA**

3. Depuis 1980, le FIDA a accordé 18 prêts à la Chine, pour un montant total d'environ 446 millions de USD. Les résultats en sont encourageants: les objectifs ont souvent été atteints avant la date prévue, et les ménages pauvres ont effectivement eu accès aux investissements et à l'appui du projet. Les interventions conjointes du FIDA et du Programme alimentaire mondial (PAM), qui ont commencé en 1996, ont créé de fortes synergies entre les interventions du PAM axées sur l'aide alimentaire et les investissements du FIDA orientés vers la production. Grâce à l'aide alimentaire du PAM, les agriculteurs de subsistance atteignent presque l'autosuffisance alimentaire. Ils peuvent ainsi recourir au crédit pour lancer des activités génératrices de revenus et se constituer un capital pour poursuivre leur développement, avec de meilleures perspectives de durabilité.

4. En associant le développement rural intégré à l'échelle locale au renforcement des institutions et à l'introduction progressive de services davantage axés sur la lutte contre la pauvreté, il a été possible d'atteindre efficacement les ruraux pauvres. Les principaux enseignements tirés sont les suivants: pour démarginaliser les pauvres et réduire vraiment la pauvreté, il faut adopter des approches participatives de la planification et de l'exécution du développement villageois; pour améliorer la productivité de la main-d'œuvre, il convient d'améliorer les soins de santé et l'éducation afin d'accroître l'efficacité du transfert de technologie et de la formation; la base des ressources naturelles et sa capacité productive peuvent être développées moyennant un programme intensif de travaux d'infrastructure rurale, associé à une amélioration de la gestion de l'eau et des sols; il est possible d'améliorer la gestion écologiquement viable des ressources en associant davantage les ruraux pauvres à la planification et à l'administration de leur exploitation; dans les zones rurales reculées, il convient d'accroître l'accès aux marchés et aux services financiers; des activités spéciales de création de revenus destinées aux femmes ont été mises en œuvre avec succès par le biais de la Fédération des femmes et ont besoin d'un appui supplémentaire.

### **C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Chine**

5. **Stratégie nationale de réduction de la pauvreté.** Du fait de la croissance économique globale et de la volonté d'améliorer la qualité des services sociaux tels que l'éducation, la santé et la nutrition pour la totalité de la population, le nombre de ruraux pauvres, en termes absolus, est passé d'environ 250 millions en 1978 à 28,2 millions seulement en 2002. En prenant comme base un seuil de pauvreté de 1 USD par jour, à parité de pouvoir d'achat de 1985, le nombre de pauvres serait d'environ 88 millions. Au fil du temps, la pauvreté absolue a dans une large mesure disparu dans les zones rurales les plus favorisées. Cette situation s'explique par une croissance économique rapide résultant de l'introduction du "système de responsabilisation des ménages" dans l'agriculture. Les poches de pauvreté sont de plus en plus concentrées dans les zones de montagnes et du plateau de loess du centre, du nord-ouest et du sud-sud-ouest fortement peuplées et pauvres en ressources, où la production agricole est faible et la population généralement composée de minorités. Le Gouvernement chinois met en œuvre un programme de réduction de la pauvreté en Chine rurale 2001-2010 axé sur le développement. Les principaux objectifs en sont les suivants: i) aider ceux qui vivent dans une pauvreté absolue à accroître le plus vite possible leur niveau de vie; ii) améliorer la production de base et les conditions de vie dans les zones pauvres; et iii) développer l'infrastructure, protéger l'environnement et améliorer la situation sociale et culturelle. Le groupe de pilotage pour la réduction de la pauvreté axe son action sur les villages pauvres d'un ensemble de 592 cantons pauvres. Il a mis au point une méthodologie de planification villageoise participative à partir de l'expérience acquise depuis 1998 par le FIDA avec les plans de développement villageois (PDV).

6. **Stratégie du FIDA et du programme de pays.** L'exposé des options et stratégies d'intervention pour la Chine de février 1999 est le fruit de tous les enseignements tirés des projets antérieurs. La stratégie associe quatre éléments fondamentaux, qui ajoutent de la valeur aux activités et qui agissent ensemble pour produire un impact: i) infrastructure de production agricole: il est nécessaire de développer le potentiel de production pour accroître la sécurité alimentaire, créer des activités rémunératrices dans l'élevage et la production de cultures de rapport, ainsi qu'encourager les activités génératrices de revenus en dehors de l'agriculture; ii) appui technique et formation: accroître la production et améliorer la capacité de remboursement des bénéficiaires en développant leurs compétences techniques et financières; iii) crédit en faveur des activités productives viables: faciliter l'accès au crédit pour les activités productives ayant un bon rendement; et iv) accès amélioré aux services de santé et d'éducation: accroître la productivité de la main-d'œuvre et améliorer la capacité d'apprentissage de la population dans son ensemble. Depuis 1996, tous les projets ont bénéficié de l'aide conjointe du PAM, sous forme d'aide alimentaire, et du FIDA sous forme de prêt, ainsi que des contributions en espèces du gouvernement. Les CCR sont désormais bien établies pour distribuer le crédit en milieu rural.

7. **Bilan commun de pays/plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et principaux autres donateurs.** Le FIDA participe de plus en plus près à la coordination de l'action des donateurs, en particulier dans le contexte du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Le recrutement d'un chargé de liaison du FIDA, qui opère à partir du bureau du PAM en Chine sur la base du partage des coûts entre les deux organisations, a permis d'entretenir des liens étroits avec l'équipe des Nations Unies dans le pays, ainsi qu'avec les institutions de l'État. Un agent régional a été recruté dans le cadre du Programme pilote de présence sur le terrain. Cet agent devrait renforcer encore l'appui à la mise en œuvre tout en soutenant le FIDA dans les domaines de la concertation, des partenariats et de la gestion des connaissances. Il a ainsi été possible d'harmoniser davantage les approches stratégiques des projets du FIDA en Chine avec celles des autres donateurs, et de renforcer la complémentarité de l'action avec les grands programmes d'investissement de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement (BAsD). Le gouvernement et la BAsD, qui est le chef de file de l'élaboration du schéma de programme de pays du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour la République populaire de Chine, reconnaissent l'expérience acquise de longue date par le FIDA en matière de réduction de la pauvreté en Chine rurale, où la dégradation des terres progresse à un rythme menaçant fort inquiétant. Le gouvernement a demandé au FIDA de mettre au point des projets de démonstration à l'appui des principaux projets du FIDA dans les provinces du Ningxia, du Shanxi et du Gansu.

## DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

### A. Zone du programme et groupe cible

8. **Zone du programme.** La zone d'intervention comprend 109 communes sélectionnées dans 10 cantons pauvres où les minorités musulmanes sont nombreuses, et se situe au centre de la partie méridionale de la province du Gansu, sur le plateau de loess que l'on dit "jaune". Cette zone se situe dans la région tempérée, avec un climat de mousson, continental, aride et semi-aride. Les températures annuelles moyennes se situent entre 4,2 et 8,4° C et les précipitations entre 216 à 689 millimètres de mai à septembre. La période sans gel dure de 100 à 168 jours à une altitude de 1 600 à 2 700 mètres. La sécheresse est la catastrophe climatique la plus grave, quasiment annuelle, surtout au printemps et en été.

9. La superficie moyenne des parcelles cultivées est de 4 mu par personne. L'absence de vastes étendues de terres plates cultivées empêche toute irrigation par gravitation. Une bonne part des terres cultivées en pente sont marginales pour l'agriculture et officiellement considérées comme des forêts et des prairies. Conformément à la loi en vigueur, les terres agricoles sont attribuées aux ménages aux termes d'un bail renouvelable et transmissible d'une durée de 30 ans. Les terres désignées comme

étant de nature forestières peuvent être louées pour des périodes nettement plus longues. Dans un avenir proche, certaines prairies pourraient être distribuées en appliquant des arrangements similaires. Les enquêtes réalisées auprès des ménages indiquent systématiquement que les agriculteurs ont une préférence pour la propriété collective des terres, avec ajustement périodique de la superficie en fonction de la dynamique démographique. Il semble que le régime foncier n'ait que de faibles répercussions sur la production agricole étant donné que les agriculteurs sont tout à fait sûrs de récolter le fruit du travail de leur parcelle familiale. En principe, hommes et femmes, en tant que membres de la famille, ont un accès égal à la terre. Certaines disparités entre hommes et femmes ont néanmoins vu le jour.

10. **Groupe cible.** Les communes les plus pauvres ont été ciblées et, à l'échelle des villages, les services sociaux accessibles à la plupart des ménages sont insuffisants. L'analphabétisme est répandu et de nombreux enfants en âge scolaire quittent très tôt l'école ou ne sont jamais scolarisés. L'incidence des maladies pouvant être évitées est forte, ce qui est dû en partie aux carences du système de distribution de l'eau à usage domestique, aggravées par les insuffisances des services de santé. La quasi-totalité des ménages sont pauvres et mènent une vie rude, n'ayant guère accès à la nourriture. Le plus gros du revenu monétaire des ménages provient du travail saisonnier des migrants – les hommes de la famille essentiellement – d'où la féminisation de l'agriculture. Le revenu moyen par habitant dans la zone d'intervention était estimé en 2002 à 84 USD, et la quantité de céréales disponible par exploitation à environ 370 kilogrammes par an, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale de plus de 400 kilogrammes. Au cours des visites sur le terrain, les agriculteurs se sont d'eux-mêmes classés en quatre catégories: aisés, pauvres, très pauvres et totalement démunis.

11. Les activités du programme s'adresseront essentiellement aux ménages des deux catégories socioéconomiques médianes, qui sont en mesure de participer aux activités du programme. Ces deux groupes présentent des caractéristiques socioéconomiques tout à fait similaires, se différenciant essentiellement par la gravité et la durée des problèmes qu'ils rencontrent. Ainsi, de 85 à 95% des ménages ruraux, soit environ 275 000 ménages de la zone d'intervention, constitueront les groupes cibles primaires. Les ménages des villages les plus reculés seront prioritaires. Les ménages de la catégorie des plus démunis, qui ont généralement à charge des personnes âgées, des malades ou des handicapés, participeront essentiellement aux activités sanitaires et éducatives. Toutes les femmes des familles pauvres, soit environ 400 000 d'entre elles, sont comprises dans le groupe cible et bénéficieront d'activités spécifiques d'alphabétisation fonctionnelle et de formation ainsi que d'un guichet de crédit spécial.

12. Le PDV sera le principal outil de ciblage; il est établi en faisant participer tout le village, au choix tant des infrastructures à développer qu'à celui des activités productives, y compris la formation et le crédit. Le groupe villageois d'exécution, composé de dirigeants villageois et de représentants des agriculteurs élus, dont au moins deux agricultrices et trois représentants des hameaux les plus isolés, diffusera l'information relative au programme et mobilisera la communauté. Le PDV précisera toutes les activités qui doivent être menées à bien, le nombre des bénéficiaires de chaque activité, les caractéristiques des ménages bénéficiaires ainsi que la raison pour laquelle ils ont été choisis.

## B. Objectifs et portée

13. **Objectifs et résultats principaux.** L'objectif à long terme du programme est de parvenir à réduire de manière durable et équitable la pauvreté des ménages ruraux vulnérables qui vivent dans un environnement où les ressources naturelles sont rares et se dégradent. Il est prévu à cette fin d'accroître durablement la capacité de production, à la fois dans le secteur agricole et en dehors de ce dernier, et d'élargir l'accès aux ressources économiques et sociales, y compris l'éducation, la santé et les services sociaux, tout en améliorant l'environnement. Les résultats précis des activités seraient les suivants: i) élaboration de PDV participatifs et soucieux d'équité entre les sexes; ii) création de services de vulgarisation plus attentifs aux besoins des agriculteurs, aux problèmes des deux sexes et à

la pauvreté, les démonstrations étant effectuées par des agriculteurs pauvres; iii) amélioration des sols et de l'utilisation des terres moyennant le développement de l'irrigation et la mise en valeur des terres arides; iv) les services financiers des CCR sont davantage axés sur la pauvreté et plus soucieux d'égalité entre les sexes; v) amélioration des équipements des services sociaux, en particulier pour l'éducation et la santé, y compris un vaste programme d'alphabétisation et de formation des adultes; et vi) construction et/ou remise en état des infrastructures rurales.

14. **Raison d'être du programme.** L'extrême pauvreté qui règne dans la zone d'intervention est causée et aggravée par les facteurs ci-après: i) manque de sensibilisation des principales institutions d'appui aux problèmes de la pauvreté et de l'équité entre les sexes; ii) faible productivité de la main-d'œuvre et des terres, d'où le niveau très bas des revenus; iii) grave dégradation de l'environnement naturel; iv) accès insuffisant aux services sociaux, en particulier d'éducation et de santé; et v) insuffisance des infrastructures économiques. Un développement économique durable et écologiquement viable ne sera possible que si l'on accroît la productivité de la main-d'œuvre. Le développement humain est une condition qui ne pourra être satisfaite qu'en mettant à la fois l'accent sur la production liée à la terre et sur d'autres formes de production. S'agissant de la terre, il est essentiel d'accroître au maximum la production par unité de surface, et d'abandonner les cultures annuelles pratiquées à des fins strictement de survie sur les pentes de forte déclivité qu'il convient de destiner désormais à des utilisations plus écologiques. S'agissant de la production autre qu'agricole, il faudra encourager les activités génératrices de revenus, que se soit au niveau individuel ou à celui des petits groupes de ménage.

### C. Composantes

15. Pour que la population ciblée puisse acquérir les biens lui permettant d'accroître sa productivité et pour atteindre simultanément les buts fixés en vue d'instaurer une société plus juste, les composantes du programme ont été conçues de manière à: i) investir directement dans l'infrastructure productive rurale (notamment l'irrigation, l'aménagement de terrasses, les terres de parcours et les plantations d'arbres à des fins écologiques) pour mettre en place le fondement de la production économique, ainsi que dans l'infrastructure socioéconomique (par exemple eau potable, services de santé et d'éducation) pour améliorer la capacité de production et les conditions de vie; ii) faciliter l'accès aux services financiers et en particulier au crédit, pour permettre aux agriculteurs d'acquérir les biens d'équipement nécessaires à leurs activités productives; iii) favoriser le développement intellectuel de tous les enfants en leur donnant accès à l'enseignement primaire; et iv) renforcer les organisations locales s'occupant du développement humain pour qu'elles aident davantage les agriculteurs, et en particulier les femmes, à influencer sur les institutions, à pénétrer l'économie de marché et à recourir plus efficacement au crédit.

#### Activités liées à la terre

16. Les activités liées à la terre ont pour but d'accroître la proportion des terres productives de plaine en mettant en place un dispositif d'irrigation adapté, ainsi que celle des terres arides productives, essentiellement en pente, en y aménageant des terrasses. La fertilité des sols sera améliorée en utilisant davantage d'engrais organiques provenant de la production accrue de résidus des cultures et de l'intensification de la production animale, due à l'amélioration et/ou à la protection des parcours. Les cultures de rapport accroîtront les possibilités de gain des bénéficiaires, tout en améliorant l'environnement. Les implantations d'arbres et d'arbustes à des fins économiques et environnementales mettront un terme à la dégradation des sols. Les services de vulgarisation pour l'agriculture et l'élevage seront renforcés et sensibilisés aux problèmes de l'équité entre les sexes et de la pauvreté.

17. Pour renforcer **la vulgarisation et le transfert de technologie**, on améliorera les logements et le matériel de base, et on unifiera les services de vulgarisation locaux. Les démonstrations et la

formation seront également prévues dans les villages isolés et se dérouleront dans les champs des agriculteurs pauvres qui garderont les produits des démonstrations. Les quantités de semences de qualité sont insuffisantes, notamment celles de pommes de terre exemptes de virus. Des agriculteurs ou groupes sélectionnés recevront un appui, sous forme de formation et de prêt pour acheter des intrants, afin de pouvoir produire des semences améliorées. L'appui au développement de l'élevage portera notamment sur: remise en état des terres de parcours moyennant la gestion communale des pâturages; introduction de prairies artificielles et de cultures fourragères annuelles ou pérennes sur les terres agricoles précédemment utilisées pour une production céréalière marginale; amélioration de la qualité des services zootechniques et des unités d'insémination artificielle. Un programme substantiel de démonstrations en exploitation sera axé sur les besoins et les moyens des ménages les plus pauvres et le personnel chargé de l'élevage au niveau des cantons et des communes recevra une formation. Le développement des cultures de rapport sera soutenu par des démonstrations et par une formation axée sur les plantes médicinales et la production de pomme de terre de grande qualité.

18. **Le développement de l'irrigation** est l'un des meilleurs moyens d'aider les ménages agricoles à accroître leur production vivrière. Les précipitations sont la principale source d'eau; le programme appuiera donc la construction de 15 000 citernes. L'eau provenant des pluies estivales de l'année précédente doit être stockée pour répondre aux besoins essentiels des cultures du printemps suivant. Rallonger ainsi de quelques semaines la campagne agricole a des répercussions impressionnantes sur les rendements. Les bénéficiaires recevront une formation en matière d'entretien des citernes et de gestion rationnelle de l'eau. La mise en valeur des terres arides pour les sols composés de loess inclura la construction de 96 000 mu de terrasses. La plantation d'arbres à des fins environnementale sera appuyée par un vaste programme de démonstrations de façon à encourager les ménages et les communautés à planter des arbres et des arbustes.

### **Services financiers**

19. Le but est de développer les CCR et de les transformer en un système bancaire coopératif viable et efficace en milieu rural dont les actionnaires seraient les agriculteurs membres et qui mobiliserait l'épargne. En 2002-2003, le réseau des CCR a lancé une campagne intensive dans les villages en vue de réaliser une "évaluation du crédit des ménages", qui rationalisera l'accès aux ressources des CCR, laquelle a eu pour effet secondaire de sensibiliser les dirigeants et les villageois aux possibilités offertes par ces coopératives.

20. L'appui logistique et la formation fournis pour mettre en place ce système coopératif permettront aux CCR des communes d'acquérir plus de matériel et de se doter des moyens opérationnels requis pour administrer efficacement les activités de crédit. Une formation sera également offerte au personnel dans les domaines de la gestion axée sur la pauvreté, de l'évaluation des demandes de prêt, de l'instruction des dossiers et du contrôle ainsi que des méthodologies de mobilisation de l'épargne. Grâce à l'informatique, il deviendra possible de conserver efficacement des registres normalisés. La mise à disposition d'un cyclomoteur à chaque CCR lui permettra de développer son rayon d'activité et de nouer des contacts plus étroits avec ses clients et les intermédiaires villageois. Les emprunteurs éventuels seront des personnes pauvres ou dont le revenu est faible, en particulier des femmes qui exercent une activité économique mais dont l'accès aux ressources financières du système bancaire est actuellement limité, voire nul. Pour faciliter le recours au crédit, cet appui sera associé à des activités d'alphabétisation fonctionnelle et de formation.

### **Développement social**

21. Le faible niveau d'instruction et la mauvaise santé aggravent la pauvreté. La formation des adultes comportera donc un volet alphabétisation, en particulier pour les femmes, et des activités de sensibilisation dans le domaine de la santé et de la nutrition. La formation est également importante pour obtenir des prêts permettant de lancer des activités génératrices de revenu. Une assistance sera



fournie aux écoles primaires des villages pour diminuer le nombre de filles qui abandonnent leur scolarité. Cette activité sera soutenue par l'amélioration des écoles primaires et par un appui aux agents de santé villageois. Pour améliorer les moyens de subsistance des ménages, un programme substantiel de distribution de l'eau à usage domestique en milieu rural complètera l'action mise en œuvre.

22. Les activités d'**instruction primaire** mettront l'accent sur la remise en état des écoles primaires – réparation, rénovation ou construction de nouveaux bâtiments. La construction d'écoles auxiliaires dans les hameaux "naturels" isolés (établissements naturels par opposition à villages constitués en entités administratives) ne sera entreprise que si les villages concernés acceptent de participer à la construction en fournissant la main-d'œuvre et une contribution financière de 25%, et de participer ensuite à leur entretien. Les enseignants auront la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour enseigner dans plusieurs classes à la fois. Un montant d'environ 12 USD par élève par an subventionnera les dépenses encourues par les écoles du fait de l'abandon de la scolarité par certains enfants.

23. Dans le domaine des **soins de santé primaire**, les activités porteront sur les aspects ci-après: i) formation complémentaire des médecins, des infirmières et des sages-femmes des villages; ii) formation de femmes instruites pour qu'elles deviennent des coordonnatrices en matière de santé féminine dans les villages; iii) formation des médecins des communes pour développer leurs compétences en matière de diagnostic gynécologique, obstétrique et pédiatrique ainsi que d'administration des vaccins et de programmes de lutte contre les épidémies; iv) mise à disposition de ressources dans chaque centre de santé pour lancer de vastes campagnes de sensibilisation dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de la nutrition; et v) mise à niveau des hôpitaux des communes, en leur fournissant le matériel requis. Une intense campagne de sensibilisation aux problèmes de santé lancée dans les villages, y compris sur la prévention du VIH/sida pour les groupes les plus menacés, à savoir les travailleurs migrants sera mise en place. La construction de dispensaires simples sera encouragée dans les villages qui souhaitent participer aux coûts à hauteur de 25%.

24. Les activités de **promotion des femmes et de génération de revenus à leur intention** comprendront des cours d'alphabétisation et de formation qui leur sont spécifiquement destinés. Toutes les activités de formation seront appuyées par l'offre de rations alimentaires aux participants (ou leur équivalent en espèces), d'incitations financières aux formateurs et d'aides à la production et à la distribution du matériel pédagogique. La Fédération des femmes, qui administrera un fonds spécial destiné aux micro-initiatives en tirant parti de son expérience du microcrédit, recevra une aide financière pour assurer la formation et un suivi étroit des activités.

25. L'**eau potable** est extrêmement rare dans la zone d'intervention où les femmes, en particulier, doivent couvrir à pied de longues distances, et souvent en montant ou en descendant des pentes considérables, pour aller chercher l'eau, qui est le plus souvent impropre à la consommation humaine. En tirant parti des enseignements tirés des activités antérieures, environ 18 000 ménages bénéficieront de citernes d'eau potable pour recueillir l'eau de pluie ou la neige. Ces réservoirs, en maçonnerie ou en béton, ont une capacité de 30 à 50 mètres cubes, ce qui suffit aux besoins d'un ménage de bénéficiaires, des animaux qu'il élève et d'une petite parcelle familiale irriguée plantée de légumes. L'eau de ces citernes sera tout à fait acceptable pour les tâches domestiques quotidiennes mais il faudra la faire bouillir pour la consommer. Les bénéficiaires recevront donc une formation en matière de collecte, de gestion et d'utilisation de l'eau à usage domestique ainsi que pour procéder aux essais organoleptiques.

### **Gestion du programme**

26. La gestion du programme appliquera la méthodologie maintes fois testée ayant fait ses preuves dans les projets antérieurs du FIDA et du PAM, laquelle associe l'élaboration des grandes orientations

par les groupes de pilotage du programme et la coordination des aspects techniques de l'exécution par les responsables de la gestion du programme. Toutefois, ces derniers n'ont qu'une fonction de coordination et de facilitation de l'exécution par les organismes et bureaux techniques et sociaux existant à l'échelon des provinces, des districts et des communes. On privilégiera la planification et le suivi de l'exécution sur un mode participatif, sous l'impulsion des bénéficiaires. On favorisera la mobilité du personnel et le bon fonctionnement des bureaux en leur fournissant des véhicules, du matériel de bureau et en finançant leurs dépenses d'exploitation. Des séminaires périodiques organisés à divers niveaux sur toute une gamme de questions techniques et administratives permettront la planification, la coordination et le suivi de l'exécution. Certains membres du personnel recevront une formation portant sur les aspects spécialisés de leur activité, y compris l'utilisation des ordinateurs, le rôle des services financiers dans le développement rural et la méthode du diagnostic participatif. Tous les coordonnateurs de la problématique hommes-femmes des équipes chargées de la gestion du programme recevront une formation spécialisée pour affiner leurs connaissances des grandes orientations et des problèmes d'exécution se rapportant aux femmes. Une formation sera également proposée, au niveau des bureaux de gestion du programme, aux coordonnateurs chargés des questions d'environnement, qui joueront un rôle essentiel dans la gestion des ressources du FEM lorsqu'elles seront mises à disposition.

#### **D. Coûts et financement**

27. Le coût total du programme, y compris les provisions pour imprévus, les taxes et les droits, a été estimé à 78,9 millions de USD sur une période de six ans. Les provisions pour aléas d'exécution et pour aléas financiers représentent environ 8% du coût de base; la composante en devises est estimée à 6%, principalement pour l'aide alimentaire du PAM.

28. Il est proposé de financer le programme par un prêt du FIDA d'un montant de 29,25 millions de USD, soit 36% du coût total. La contribution du gouvernement se chiffrera à l'équivalent de 31,8 millions de USD, taxes et droits inclus, soit 39,5% du coût brut total. Les bénéficiaires apporteront une importante contribution en fournissant du matériel de démonstration et une main-d'œuvre équivalant, respectivement, à 5% et 13,5% du coût total. La contribution du PAM représente l'équivalent de 4,8 millions de USD sous forme d'aide alimentaire, soit 6% du coût total.

**TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
<b>Activités du FIDA:</b>					
Activités liées à la terre	35 399	74	35 473	-	48
Services financiers	4 285	44	4 329	1	6
Développement social	17 467	-	17 467	-	24
Gestion du programme	4 637	277	4 914	6	7
<b>Total partiel</b>	<b>61 788</b>	<b>396</b>	<b>62 184</b>	<b>1</b>	<b>84</b>
<b>Activités du PAM:</b>					
Aide alimentaire	-	4 800	4 800	100	6
Contribution en espèces du gouvernement	7 330	-	7 330	-	10
<b>Total partiel</b>	<b>7 330</b>	<b>4 696</b>	<b>11 867</b>	<b>40</b>	<b>16</b>
<b>Total des coûts de base</b>	<b>69 118</b>	<b>5 196</b>	<b>74 314</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
Provision pour aléas d'exécution	3 015	-	3 015	-	4
Provision pour aléas financiers	3 250	13	3 263	-	4
<b>Total des coûts du programme</b>	<b>75 383</b>	<b>5 210</b>	<b>80 593</b>	<b>6</b>	<b>108</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

**TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT<sup>a</sup>**  
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		PAM		Gouvernement		Bénéficiaires		Main-d'oeuvre		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
<b>Activités du FIDA:</b>															
Activités liées à la terre	14 459	37,0			11 238	28,8	3 833	9,8	9 540	24,4	39 070	48,5	77	38 358	635
Services financiers	4 353	99,6			19	0,4			-		4 373	5,4	46	4 307	19
Développement social	8 553	43,8			9 678	49,5			1 314	6,7	19 545	24,3	-	18 735	809
Gestion du programme	1 888	34,5			3 586	65,5					5 474	6,8	287	4 804	384
<b>Total partiel</b>	<b>29 254</b>	<b>42,7</b>			<b>24 521</b>	<b>35,8</b>			<b>10 854</b>	<b>15,9</b>	<b>68 462</b>	<b>84,9</b>	<b>409</b>	<b>66 205</b>	<b>1 848</b>
<b>Activités du PAM:</b>															
Aide alimentaire	-	-	4 800	100,0							4 800	6,0	4 800	-	-
Contribution en espèces du gouvernement	-	-			7 330	100					7 330	9,1	-	7 330	-
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 800</b>	<b>39,6</b>	<b>7 330</b>	<b>60,4</b>					<b>12 131</b>	<b>15,1</b>	<b>4 696</b>	<b>7 330</b>	<b>-</b>
<b>Total des décaissements</b>	<b>29 254</b>	<b>36,3</b>	<b>4 800</b>	<b>6,0</b>	<b>31 851</b>	<b>39,5</b>	<b>3 833</b>	<b>4,8</b>	<b>10 854</b>	<b>13,5</b>	<b>80 593</b>	<b>100,0</b>	<b>5 210</b>	<b>73 535</b>	<b>1 848</b>

<sup>a</sup> Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

### E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

29. **Passation des marchés.** Les articles principaux pour lesquels des marchés seront passés sont les véhicules, le matériel agricole et autre nécessaire aux démonstrations, les outils de formation et le matériel technique. Les quantités sont limitées et tous ces articles devraient être d'origine nationale. Les marchés concernant les véhicules, les équipements et le matériel d'un montant supérieur à 50 000 USD seront attribués selon une procédure d'appel d'offres local, tandis que ceux d'un montant inférieur ou égal à 50 000 USD le seront à l'issue d'une consultation de fournisseurs à l'échelon national. Les travaux de construction et de remise en état des immeubles d'un coût inférieur à 50 000 USD seront effectués par l'institution appropriée de l'emprunteur, qui utilisera sa propre main-d'œuvre. Les chantiers d'un montant supérieur à 50 000 USD seront attribués selon une procédure d'appel d'offres local. Le recrutement de consultants et de prestataires de services s'effectuera conformément aux procédures agréées par le FIDA et énoncées dans le Manuel d'exécution des projets.

30. **Décaissements.** Le Ministère des finances sera chargé d'administrer le prêt du FIDA. Les fonds seront transférés du Ministère des finances au Département provincial des finances, qui assumera le risque de change. Le Département provincial des finances ouvrira un compte spécial libellé en dollars des États-Unis et transférera les fonds après les avoir changés en yuan renminbi chinois (CNY), dont une partie sera versée au compte destiné à l'élaboration du programme ouvert par le responsable provincial de la gestion du programme, et l'autre au réseau des Unions de coopératives de crédit rural (UCCR). Le prêt du FIDA sera décaissé sur une période de six ans. Les retraits du compte du prêt seront effectués sur présentation des relevés de dépenses pour les catégories de dépenses conjointement définies par le gouvernement, le FIDA et l'institution coopérante. Cette documentation sera tenue à la disposition des missions de supervision chargées des audits et des examens. Le programme financera rétroactivement les dépenses ne dépassant pas 400 000 USD encourues après le 31 décembre 2004. Ces dépenses concerneront notamment les activités pilotes et la formation relative à la planification participative dans les villages. Les prêts des CCR aux agriculteurs seront préfinancés moyennant la création de fonds autorenouvelables au sein de chaque UCCR, conformément aux dispositions de l'accord de prêt subsidiaire. Le Département provincial des finances ouvrira auprès d'une banque commerciale locale agréée par le FIDA le compte spécial sur lequel sera versé le dépôt initial et les montants ultérieurs. Le dépôt initial correspondra au financement prévu des activités au cours du premier semestre d'exécution de la deuxième année du programme, soit un montant estimé à 3,0 millions de USD. Pour simplifier la reconstitution du compte spécial, les communes fourniront chaque mois des relevés de dépenses certifiés. Les cantons enverront des relevés regroupés des dépenses tous les deux mois.

31. **Comptabilité et vérification des comptes.** La préparation et la présentation des comptes vérifiés se feront conformément aux directives agréées par le FIDA. Les responsables de la gestion du programme établiront une comptabilité globale en s'en remettant aux rapports financiers et aux pratiques comptables du Ministère des finances. Le bureau d'audit provincial du Gansu, organe totalement indépendant relevant du Gouverneur de la province du Gansu, sera chargé de vérifier tous les comptes du programme. Les responsables de la gestion du programme à l'échelon des communes, des cantons, des préfectures et des provinces établiront des relevés de toutes les dépenses afférentes aux articles achetés, pour examen éventuel. Le gouvernement fournira des copies certifiées des rapports d'audit au FIDA et à l'institution coopérante six mois au plus tard après la fin de chaque exercice financier.

## **F. Organisation et gestion**

### **Organisme principal d'exécution et responsables de la gestion du programme**

32. Le Ministère des finances aura la responsabilité globale du programme au niveau national. À celui des provinces, le Département des finances aura la charge de la gestion financière des ressources du FIDA et le Département de l'agriculture celle de fournir des conseils techniques aux responsables de la gestion du programme à l'échelon des districts et des provinces. Les responsables de la gestion du programme assureront la direction et la coordination des activités de toutes les autres institutions concernées, sous la direction des groupes de pilotage du programme, qui ont déjà été créés dans les provinces et dans les cantons. Les membres de ces derniers sont des fonctionnaires de haut niveau des départements/bureaux/offices s'occupant de l'exécution; ils seront chargés de définir les grandes orientations, d'approuver les plans, de recevoir les rapports, de formuler leurs observations et, de manière générale, de diriger les activités du programme. Les responsables de la gestion du programme ont également reçu une formation et devraient comprendre un agent de liaison pour la promotion de la femme et un pour l'environnement. Ils ont pour principales responsabilités de préparer le plan de travail et budget annuel à leur niveau respectif, de coordonner l'exécution du programme et de rendre compte des progrès accomplis, sur la base du suivi des résultats des activités. Les aspects techniques de l'exécution resteront du ressort des divers bureaux techniques, en particulier au niveau des cantons.

33. Un groupe villageois d'exécution sera créé dans chaque village constituant une unité administrative. Les membres en seront élus parmi les bénéficiaires mais pourront aussi être les comités villageois élus existants. Ces groupes villageois d'exécution comprendront au moins deux femmes et trois représentants des pauvres, en particulier des petits hameaux naturels isolés. Leur rôle est le suivant: i) assurer la participation de tous les hameaux naturels à la formulation du PDV global annuel; ii) diffuser l'information concernant les activités de tous les ménages et les mobiliser pour qu'ils participent; iii) suivre l'exécution et l'impact des programmes et s'assurer que le ciblage des activités en est adapté; et iv) aider les CCR en ce qui concerne le décaissement, la supervision et le recouvrement des prêts.

34. L'**exécution technique** des composantes et activités du programme relèvera des divers services techniques, aux niveaux appropriés, y compris les divisions du Département de l'agriculture, de l'Administration nationale des forêts et des départements chargés de la conservation de l'eau, de la santé et de l'éducation. Ces composantes et activités prévoient notamment la formation des bénéficiaires et l'organisation de l'entretien des ouvrages d'infrastructure. Un accord relatif à la gestion, qui sera conclu entre toutes les parties avant l'entrée en vigueur du prêt, précisera le rôle et les responsabilités de chaque organisme d'exécution et le détail des procédures d'exécution. Le réseau des CCR sera chargé d'accorder les prêts financés avec le prêt du FIDA. Un accord de prêt subsidiaire conclu entre le Département des finances et le réseau des UCCR régira le flux des ressources des fonds renouvelables et les ressources techniques. L' UCCR provinciale préparera un ensemble détaillé de mesures de crédit et de procédures opérationnelles adaptées à la microfinance. La Fédération des femmes mobilisera les femmes pour qu'elles suivent les cours d'alphabétisation et l'éducation sanitaire et conclura alors un accord de collaboration avec les responsables de la gestion du programme afin de coordonner toutes les activités génératrices de revenu. La Fédération assurera la gestion des ressources destinées à améliorer la fréquentation des écoles par les filles.

35. Les **rapports** seront produits sur une base annuelle et semestrielle et rendront compte des progrès de l'exécution des plans de travail annuels, conformément au système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA. Le gouvernement présentera au FIDA et à l'institution coopérante le projet de plan de travail annuel pour la première année, pour qu'ils l'examinent et forment leurs observations, ce qui est une condition préalable au décaissement du prêt. Par la suite, le plan de travail annuel sera présenté au plus tard à la fin du mois d'octobre de l'année précédente. Le responsable provincial de la gestion du programme préparera les rapports de situation annuels sur la base des rapports fournis par les responsables de la gestion de programmes dans les cantons. Des détails seront fournis sur la problématique hommes-femmes. Des missions de supervision se concentreront sur des indicateurs clés: i) la production vivrière, la production animale et les cultures de rapport; ii) le revenu des ménages ou des indicateurs supplétifs liés à l'accroissement de l'autosuffisance alimentaire; iii) la disparition progressive de la pauvreté; iv) le revenu des femmes participant aux activités du programme; et v) l'utilisation des infrastructures sociales, y compris les écoles primaires et les structures de santé des villages et des communes.

### **Suivi et évaluation**

36. Le suivi sera directement relié au système établi en Chine en vue de rendre régulièrement compte des activités, et tiendra compte des prescriptions du SYGRI. L'évaluation de l'impact nécessitera la réalisation d'une enquête de référence portant en particulier sur la sécurité alimentaire, les avoirs des ménages et la malnutrition des enfants. Cette méthodologie a déjà été adoptée dans le cadre du projet mis en œuvre dans la zone des monts Qinling (Hubei, Shaanxi) et dans celui des monts du Guangxi occidentale. Le même type d'enquête sera réalisé à mi-parcours et à la fin du programme. Un système spécifique de gestion et d'information sera mis en place pour le programme de crédit par le réseau des CCR afin d'assurer le suivi des activités de crédit. Des ateliers annuels seront organisés dans chaque canton pour examiner ce qui a été fait au cours de l'année écoulée, en tirer les enseignements et veiller à ce que ces derniers soient pris en compte lors de l'élaboration du plan de travail et budget annuel suivant. En outre, des ateliers seront organisés chaque année entre les cantons, en mettant l'accent sur les systèmes, la problématique hommes-femmes, la planification et le suivi participatifs ainsi que les services financiers afin de discuter des problèmes présentant un intérêt commun et d'obtenir un retour d'information. Les rapports d'évaluation de l'impact au niveau des villages, préparés par les groupes villageois d'exécution, seront un aspect essentiel de ces ateliers de suivi.

### **G. Justification économique**

37. Les principaux avantages du programme seront l'accroissement de la production vivrière des exploitations et l'augmentation des revenus monétaires tirés tant de l'agriculture que des activités

extra-agricoles, d'où l'amélioration de la nutrition et du bien-être. Au total l'augmentation annuelle de la production céréalière est estimée à environ 13 000 tonnes la septième année du programme. La production de pommes de terre devrait augmenter de 106 000 tonnes ce qui devrait représenter en moyenne 9 kilogrammes de céréales et 70 kilogrammes de pommes de terres de plus par personne, la population ciblée se rapprochant ainsi de l'autosuffisance alimentaire. Plus de 140 000 exploitations agricoles bénéficieront des installations supplémentaires d'irrigation et 45 000 ménages acquerront des terres arides bonifiées pour leurs cultures annuelles. Environ 80 000 personnes bénéficieront également des divers programmes de formation mis en œuvre dans le cadre de la composante développement du secteur social. Environ 40 000 personnes bénéficieront des activités d'alphabétisation et près de 104 000 enfants de l'appui fourni pour qu'ils n'abandonnent pas l'école. Près de 17 600 ménages profiteront des services de distribution de l'eau à usage domestique.

38. **L'analyse financière et économique** repose sur une série de systèmes de culture qui associent agriculture, élevage et cultures de rapport. La valeur brute globale du produit agricole augmentera d'environ 50% et l'accroissement projeté du revenu net par famille et par jour de travail est proche de 30%. Les données relatives aux systèmes de culture ont été associées pour construire un modèle de développement global de "l'entreprise agricole", qui montre que le revenu net progresse, passant de 165 à 308 USD. Dans le scénario de référence, le taux interne de rentabilité économique calculé se situe à 18,4% par an. L'analyse de sensibilité habituelle montre une grande résistance de ce taux aux variations exogènes des flux de coût et/ou d'avantages. Même si un retard d'un an était enregistré du côté des avantages résultant des coûts d'investissement, le taux resterait de 11,2% par an; avec un retard de deux ans, il serait de 4,8% par an.

## H. Risques

39. Une meilleure exploitation de l'eau destinée à l'irrigation – de manière à garantir un approvisionnement en eau plus régulier au cours des longues périodes de sécheresse – et la gestion de l'humidité pour les terres arides atténuera l'impact des risques associés aux événements climatiques extrêmes, tels que l'arrivée inhabituellement tardive des pluies d'été. En utilisant simultanément des bâches de plastique pour couvrir les cultures au printemps, en particulier le blé, on tirera pleinement parti du volume accru d'eau disponible et on allongera la saison des cultures. Pour la production agricole, l'appui fourni en matière de multiplication des semences de pomme de terre par les groupements d'agriculteurs en tant qu'activité génératrice de revenu atténuera certaines des difficultés actuellement rencontrées par les agriculteurs lorsqu'ils souhaitent acheter des semences de qualité en temps voulu. Des arrangements similaires peuvent être organisés pour la production de plants de plantes médicinales, en collaboration avec les opérateurs locaux. Pour le développement des plantations d'arbres, la création de nombreuses petites pépinières villageoises dotées de technologie moderne permettra de produire des plants de premier choix exempts de maladies.

## I. Impact sur l'environnement

40. La zone d'intervention se situe dans des régions de collines ou de montagnes, où le déboisement de grande envergure et une gestion des parcours quelque peu irrationnelle ont entraîné la dégradation du couvert végétal et une érosion des sols relativement marquée. De vastes programmes publics et privés de plantation d'arbres, soutenus par l'État, sont en cours d'exécution. De plus, le FIDA prépare actuellement un projet au titre du FEM pour enrayer la dégradation des sols. L'irrigation et la bonification des terres arides amélioreront la productivité des bonnes terres agricoles. Cette amélioration devrait ouvrir la voie à une utilisation écologiquement et économiquement viable à terme des terres marginales mises en culture chaque année, qu'on pourrait désormais utiliser comme prairies permanentes pour le pâturage et comme forêts. Il est prévu de faire des démonstrations de plusieurs modes de plantation d'arbres et d'arbustes le long des routes et dans les zones cultivées, ainsi que des techniques forestières villageoises et des pratiques de gestion commune des parcours. En raison de leur faible importance, les investissements proposés dans l'infrastructure rurale n'auront pas d'incidence sur l'environnement. De ce fait, le programme a été classé dans la catégorie B.

## **J. Aspects novateurs**

41. Par rapport aux pratiques actuelles des services publics dans la province du Gansu, les principales innovations seront les suivantes: planification participative de l'exécution moyennant l'élaboration des PDV; orientation des services techniques et des services financiers ruraux sur la pauvreté; et accent mis sur les femmes et les filles pour les services sociaux. La plupart des consultants nationaux de l'équipe chargée de la conception ont contribué à faire connaître la méthodologie du diagnostic participatif au personnel chargé de la gestion du programme des cantons et des communes, dans le cadre de trois stages de formation. La participation active des groupes cibles sera assurée en utilisant également les méthodes du diagnostic participatif pour préparer et mettre en œuvre les PDV. Des activités pilotes seront lancées au cours de la première année d'exécution du programme afin de mettre à l'essai le processus de planification participatif à l'échelle des villages et des communes, le but étant de garantir une réelle participation de toutes les parties prenantes à la gestion et de permettre à chaque bénéficiaire de choisir librement les activités du programme. Les aspects techniques novateurs sont notamment l'introduction à grande échelle de la gestion participative des activités visant à améliorer les parcours, dans le cadre d'un système permettant aux villages de prendre des responsabilités tout en recevant une assistance. L'organisation de très nombreuses démonstrations des diverses techniques pour les activités agricoles et les activités forestières communales sont une autre innovation. Ces démonstrations peuvent également servir de vérification des essais et expérimentations en matière de plantation d'arbres. Les activités citées pourraient être une bonne préparation des activités en cours d'élaboration qui seront financées au titre du FEM. De nombreuses petites démonstrations des techniques appropriées qui auront été sélectionnées et recommandées auront lieu dans les champs des agriculteurs pauvres, des femmes en particulier, principalement dans les hameaux naturels isolés. Les responsables de la gestion du programme, à tous les niveaux, nommeront certains d'entre eux comme coordonnateurs pour la problématique hommes-femmes et pour l'environnement.

### **TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ**

42. Un accord de prêt entre la République populaire de Chine et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

43. La République de Chine est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

44. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

### **QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION**

45. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République populaire de Chine un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à vingt millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (20 150 000 DTS) venant à échéance le 15 juin 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président  
Lennart Båge



**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES  
DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations de prêt conclues le 26 août 2005)

1. **Comptabilité du programme.** Le Département provincial des finances du Gouvernement de la République populaire de Chine (ci-après dénommé "le Gouvernement") fera en sorte que le bureau de gestion du programme ouvre puis tienne, dans une banque acceptable pour le FIDA, des comptes libellés en yuan renminbi chinois (CNY) aux niveaux des provinces, des cantons et des communes pour les opérations du programme ("compte de programme"). Les comptes de programme seront approvisionnés et périodiquement reconstitués, sur demande du bureau de gestion du programme, à partir des ressources provenant du compte spécial, conformément au programme de travail et budget annuel (PTBA). Le directeur de chaque bureau de gestion du programme sera pleinement habilité à effectuer des opérations sur le compte de programme pertinent.

2. **Accords subsidiaires concernant le financement et l'exécution du programme.** Les fonds disponibles et autres ressources prévus dans les PTBA seront acheminés conformément à l'accord de prêt et aux accords subsidiaires pour exécuter le programme. Dans chaque canton, le Bureau des Finances (BOF) conclura un accord de prêt subsidiaire avec l'Union de coopératives de crédit rural (UCCR) du canton pour l'exécution de la composante services financiers ruraux. Chacun des accords de prêt subsidiaire en précisera les termes et les conditions, y compris le taux d'intérêt et le délai de remboursement, conformément aux politiques établies par la Banque populaire de Chine (BPC) et la Commission chinoise de réglementation du secteur bancaire. Au niveau de chaque canton, le BOF transférera le montant du prêt disponible aux UCCR du canton conformément au PTBA approuvé, à un taux d'intérêt annuel de 0,75% avec un remboursement sur au moins 30 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans. Le montant du prêt transféré sera libellé en yuan renminbi chinois. Le Département provincial des finances assumera le risque de change. Dans chaque canton, l'UCCR recevra un dépôt initial correspondant à l'estimation du montant nécessaire pour la première année du programme, selon les indications contenues dans le premier PTBA. Par la suite, les ressources seront mises à la disposition des UCCR au début de l'exercice financier ou avant, et conformément aux besoins en fonds de roulement, la formation en matière de crédit et la fourniture d'équipement, conformément au PTBA. Les résumés mensuels des crédits décaissés et recouverts, ventilés par sexe, seront établis et communiqués sur demande aux missions de supervision. L'accord de prêt subsidiaire conclu dans chaque canton entre le BOF et l'UCCR devra comporter les dispositions suivantes:

- a) L'UCCR du canton affirmera son engagement en faveur des objectifs du programme et apportera son appui aux CCR dans l'exécution du programme.
- b) Les UCCR des cantons seront habilités à fixer leurs propres taux d'intérêt pour les prêts aux utilisateurs finaux conformément aux politiques de la BPC, mais seront également tenus de rendre compte à la Commission chinoise de réglementation du secteur bancaire provinciale et de se soumettre à l'examen de cette dernière, en bonne et due forme.
- c) Les UCCR des cantons seront autorisés à pratiquer des taux d'intérêts variables, conformément à la politique de la BPC.
- d) Les UCCR des cantons rendront publics toutes les informations et rapports concernant l'exécution du programme, y compris les rapports d'avancement, financier et d'audit sous des formes acceptables pour le FIDA et le Département provincial des finances.

3. **Autres clauses.** Le Gouvernement veillera à ce que:
- a) l'appui à la Fédération des femmes comprenne les véhicules, l'équipement et le matériel pédagogique nécessaires à l'accomplissement de la tâche assignée à cette organisation;
  - b) la Fédération des femmes jouisse d'une pleine autonomie de gestion dans les limites établies par les documents de programme, le PTBA et les arrangements contractuels conclus avec la Fédération;
  - c) la Fédération des femmes reçoive intégralement, et en temps utile, les fonds nécessaires;
  - d) les fonds alloués à la Fédération des femmes prennent la forme d'un don, et ne doivent pas être remboursés;
  - e) s'agissant des services de soutien agricole, la construction ou la réhabilitation des unités de vulgarisation des communes soient précédées d'un examen des politiques, d'une évaluation des besoins et d'un inventaire;
  - f) les services de vulgarisation recrutent davantage de femmes pour le travail de vulgarisation, l'objectif étant qu'elles représentent au moins 33% de l'effectif;
  - g) là où les activités du programme affectent la disponibilité des terres, leur redistribution soit effectuée dans le cadre du Plan de développement villageois au moyen d'un processus participatif associant l'ensemble du village par l'intermédiaire du groupe villageois d'exécution, conformément aux lois et aux politiques foncières nationales;
  - h) les démonstrations soient réalisées dans les champs ou avec les animaux des agriculteurs les plus pauvres. Les intrants nécessaires aux démonstrations seront fournis à un prix subventionné à 50% aux agriculteurs qui acceptent de mettre leur parcelle à disposition pour la formation de leurs voisins; ces agriculteurs pourront en outre conserver le produit de la démonstration;
  - i) 50% au moins de ces démonstrations soient réalisées dans des villages "naturels" reculés;
  - j) tout le matériel végétal fourni dans le cadre du projet soit de qualité certifiée;
  - k) tous les travaux d'infrastructure et de remise en état appuyés par le programme soient effectués selon les normes nationales et respectent la législation sur l'environnement;
  - l) les choix en matière de construction d'écoles primaires ou de rénovation d'écoles primaires existantes soient faits de manière à répondre efficacement aux besoins de groupes de villages isolés;
  - m) la rénovation ou la construction de salles de classes primaires relèvent de la responsabilité du comité villageois. Ce comité sera chargé, entre autres, d'organiser la fourniture de la main-d'œuvre non qualifiée nécessaire aux travaux de réfection; il sera également responsable, par la suite, de l'entretien et de la maintenance des locaux;
  - n) des dispensaires de village ne soient implantés que dans des zones éloignées, distantes d'au moins 5 kilomètres de structures de niveau supérieur.

4. **Suspension.** Le FIDA:

- a) Peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt conformément à la section 12.01 des Conditions générales, lorsque l'un des faits exposés ci-dessous se produit:
  - i) l'un quelconque des accords de prêt subsidiaire et le manuel de crédit n'ont pas été respectés ou ont fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de toute autre modification sans l'agrément préalable du FIDA, et le FIDA estime que cette dérogation, suspension, abrogation, amendement ou autre modification a eu ou est susceptible d'avoir un effet préjudiciable sensible sur une partie quelconque du programme;
  - ii) le FIDA a constaté que les avantages matériels du programme ne sont pas recueillis dans une mesure adéquate par le groupe cible ou qu'ils échoient à des personnes étrangères à ce groupe, au détriment de ses membres;
  - iii) en consultation avec le Gouvernement, le FIDA a constaté que l'abrogation, l'invalidation, la suspension, l'amendement ou tout autre modification apportée à une loi nationale peut être préjudiciable à l'une quelconque des conditions et modalités de l'Accord de prêt du programme;
  - iv) les marchés n'ont pas été passés en conformité avec les dispositions de l'Accord de prêt du programme;
- b) suspendra, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt si le rapport sur la vérification des comptes n'a pas été réalisé de manière satisfaisante en conformité avec les dispositions de l'Accord de prêt du programme.

5. **Conditions préalables aux retraits.** Aucune somme ne sera décaissée du compte de prêt tant que les comptes de programme n'auront pas été dûment ouverts en conformité avec les dispositions de l'Accord de prêt du programme.

6. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt du programme.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions additionnelles à l'entrée en vigueur de l'Accord de prêt:

- a) un exemplaire des accords de prêt subsidiaire et le manuel de crédit auront été approuvés par le FIDA;
- b) le projet de PTBA pour la première année du programme aura été approuvé par le FIDA;
- c) l'Accord de prêt du programme aura été dûment signé et sa signature et son application par le gouvernement auront été dûment autorisées et ratifiées par toutes les autorités administratives et gouvernementales compétentes; et
- d) un avis juridique, émis par le Département des traités et de la législation du Ministère des affaires étrangères ou par un autre conseiller juridique approuvé par le FIDA, et acceptable par le FIDA tant en la forme que sur le fond, aura été remis au FIDA par le Gouvernement.



APPENDIX I

COUNTRY DATA

CHINA

<b>Land area (km<sup>2</sup> thousand) 2002 1/</b>	9 327	<b>GNI per capita (USD) 2002 1/</b>	960
<b>Total population (million) 2002 1/</b>	1 280.40	<b>GDP per capita growth (annual %) 2002 1/</b>	7.3
<b>Population density (people per km<sup>2</sup>) 2002 1/</b>	137	<b>Inflation, consumer prices (annual %) 2002 1/</b>	-0.8
<b>Local currency</b>	Yuan Renminbi (CNY)	<b>Exchange rate: USD 1 =</b>	CNY 8.19
<b>Social Indicators</b>		<b>Economic Indicators</b>	
Population (average annual population growth rate) 1996-2002 1/	0.8	GDP (USD million) 2002 1/	1 266 052
Crude birth rate (per thousand people) 2002 1/	15	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1982-1992	9.7
Crude death rate (per thousand people) 2002 1/	8	1992-2002	9.0
Infant mortality rate (per thousand live births) 2002 1/	30	Sectoral distribution of GDP 2002 1/	
Life expectancy at birth (years) 2002 1/	71	% agriculture	15
Number of rural poor (million) (approximate)	n/a	% industry	51
Poor as % of total rural population	n/a	% manufacturing	35
Total labour force (million) 2002 1/	769	% services	34
Female labour force as % of total 2002 1/	45	Consumption 2002 1/	
<b>Education</b>		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	13
School enrolment, primary (% gross) 2002 1/	114 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	44
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2002 1/	9 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	43
<b>Nutrition</b>		<b>Balance of Payments (USD million)</b>	
Daily calorie supply per capita,	n/a	Merchandise exports 2002 1/	325 565
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2002 3/	16 a/	Merchandise imports 2002 1/	295 203
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2002 3/	11 a/	Balance of merchandise trade	30 362
<b>Health</b>		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2002 1/	6 a/	before official transfers 2002 1/	21 627
Physicians (per thousand people) 1/	1	after official transfers 2002 1/	35 422
Population using improved water sources (%) 2002 3/	75 a/	Foreign direct investment, net 2002 1/	46 790
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	80-94	<b>Government Finance</b>	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 3/	40 a/	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2002 1/	-3 a/
<b>Agriculture and Food</b>		Total expenditure (% of GDP) 2002 1/	11 a/
Food imports (% of merchandise imports) 2002 1/	3	Total external debt (USD million) 2002 1/	168 255
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2002 1/	2 463 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2002 1/	13
Food production index (1989-91=100) 2002 1/	192	Total debt service (% of exports of goods and services) 2002 1/	8
Cereal yield (kg per ha) 2002 1/	4 867	Lending interest rate (%) 2002 1/	5
<b>Land Use</b>		Deposit interest rate (%) 2002 1/	2
Arable land as % of land area 2002 1/	15 a/		
Forest area as % of total land area 2002 1/	17 a/		
Irrigated land as % of cropland 2002 1/	35 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD ROM 2004.

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2000.

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2004.

**PREVIOUS IFAD FINANCING TO CHINA**

Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of approved amount)
Northern Pasture and Livestock Dev. Project	IFAD	UNOPS	HC	22 Apr 81	20 Jul 81	31 Dec 88	L - I - 62 - CH	SDR	28 700 000	100
Hebei Agricultural Development Project	IFAD	World Bank: IBRD	I	15 Sep 82	14 Jan 83	31 Dec 88	L - I - 107 - CH	SDR	22 900 000	100
Rural Credit Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	11 Sep 84	22 Jan 85	30 Jun 89	L - I - 153 - CH	SDR	24 250 000	100
Guangdong Integr. Freshwater Fish-Farming Proj.	IFAD	World Bank: IBRD	I	03 Dec 86	24 Mar 87	31 Dec 92	L - I - 195 - CH	SDR	10 150 000	96
Sichuan Livestock Development Project	IFAD	UNOPS	HC	30 Nov 88	16 May 89	30 Jun 95	L - I - 233 - CH	SDR	13 400 000	100
Shandong/Yantai Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	07 Dec 89	10 Jul 90	31 Dec 96	L - I - 254 - CH	SDR	16 800 000	100
Shanxi Integrated Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	04 Apr 91	26 Jul 91	30 Jun 98	L - I - 281 - CH	SDR	17 850 000	100
Jilin Low-lying Land Development Project	IFAD	UNOPS	HC	14 Apr 92	15 Jun 92	30 Jun 98	L - I - 300 - CH	SDR	20 000 000	100
Yunnan-Simao Minorities Area Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	15 Sep 93	10 Dec 93	31 Dec 00	L - I - 335 - CN	SDR	18 400 000	99
Qinghai/Hainan Prefecture Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	05 Dec 94	08 Jun 95	30 Jun 01	L - I - 364 - CN	SDR	13 500 000	100
Jiangxi/Ganzhou Integrated Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	06 Dec 95	10 May 96	31 Dec 01	L - I - 395 - CN	SDR	15 950 000	100
Northeast Sichuan & Qinghai/Haidong Integr. Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	11 Sep 96	14 May 97	30 Jun 03	L - I - 424 - CN	SDR	19 100 000	100
Southwest Anhui Integr. Agric. Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	11 Sep 97	12 Dec 97	30 Jun 04	L - I - 451 - CN	SDR	19 100 000	100
Wulin Mountains Minority-Areas Dev. Proj.	IFAD	UNOPS	HC	10 Sep 98	21 Apr 99	31 Dec 05	L - I - 483 - CN	SDR	21 100 000	27
Qinling Mountain Area Poverty-Alleviation Proj.	IFAD	UNOPS	HC	08 Dec 99	14 Aug 01	31 Mar 08	L - I - 517 - CN	SDR	21 000 000	43
West Guangxi Poverty-Alleviation Proj.	IFAD	UNOPS	HC	07 Dec 00	21 Mar 02	30 Sep 08	L - I - 552 - CN	SDR	23 800 000	49
Environment Conserv. & Pov.-Red. Progr. in Ningxia & Shanxi	IFAD	UNOPS	HC	11 Dec 02	11 Feb 05	30 Sep 11	L - I - 600 - CN	SDR	21 950 000	5
Rural Finance Sector Programme	IFAD	UNOPS	HC	21 Apr 04			L - I - 634 - CN	SDR	9 950 000	

Notes: HC = highly concessional  
I = intermediate

## APPENDIX III

## LOGICAL FRAMEWORK

Narrative summary	Performance Indicators	Means of verification	Important assumptions
<b>PROJECT GOAL</b>			<b>Goal to supergoal</b>
1 Sustainable and equitable poverty reduction achieved in mountainous areas of South Gansu	1 Population below official poverty lines reduced by 75% by 2012 2 Hhs with increased hh assets 3 Reduction of child malnutrition	1 Leading Group on Poverty periodical reports 2 Baseline survey, MTR and PCR 3 Baseline, MTR and PCR	1 Other on-going programmes continued
<b>PROJECT PURPOSE</b>			<b>Purpose to Goal</b>
1 Achieve sustainable increase in productive capacity and income growth, improve environment and increase impact of social services in the PA	1.1 Per caput grain availability increased by 19 kg before 2012 1.2 Per caput income increased by CNY 220, expressed in 2003 values 1.3 Marginal cropland converted into perennial crops and/or grassland 1.4 Incidence of preventable disease reduced 1.5 numbers of school drop-outs reduced by 75%, mostly girls 1.6 Enterprise start-ups, in particular by women	1.1 DOA reports and evaluation surveys 1.2 Poverty LG reports and evaluation surveys 1.3 DOA reports and evaluation surveys 1.4 Dep. of Health reports 1.5 Education Bureau reports 1.6 RCCU reports	1.1.1 Prices and demand remain elastic 1.1.2 No major droughts 1.3 Costs of social services change in line with income levels 1.4
<b>PROJECT OUTPUTS</b>			<b>Outputs to Purpose</b>
1 Participatory and gender sensitive Village Development Plans (VDP) established and operational	1.1 overall village plans drafted in each administrative village 1.2 VDPs effectively taken forward to establish higher level plan en annual programmes 1.3 Gender Focal Points nominated and trained at all levels of PMOs 1.4 women representation not less than 2 out of every 5 in all committees and PMOs	1.1 SGPRP periodic reports 1.2 SGPRP periodic reports 1.3 SGPRP periodic reports 1.4 SGPRP periodic reports	1.1 PRA efforts continued
2 Responsive farmer extension services provided; farmers training programme designed and implemented	2.2.1 1060 mu of crop experiments; 7,850 mu rangeland and pasture experiments 2.2.2 121,000 mu of on-farm crop and 4400 fodder demonstrations, notably on poor HH 2.2.3 554,000 farmer training days held for all crops and livestock 2.2.4 23 ATECs built and equiped, system methodologies improved	2.2.1 DOA periodic reports 2.2.2 DOA periodic reports 2.2.3 DOA periodic reports 2.2.4 DOA periodic reports	Adoption rate and increased productivity reach expected levels
3 Land and land use improved	3.1 14,600 individual irrigation tanks build 3.2 96,000 mu of land improved by terracing 3.3 132,000 mu converted to grass 3.4 9,000 mu of agro-forestry and crop land conversion demonstrations 3.5 83,000 mu ecological protection planted	3.1 WCB periodic reports 3.2 DOA periodic reports 3.3 DOA periodic reports 3.4 ForD periodic reports 3.5 ForD periodic reports	Using the right technology avoiding land degradation
4 Poverty and gender sensitive rural financial services provided by RCCs	4.1 Short-term loans given to resource poor HH for seasonal agriculture trebled 4.2 All RCC staff trained and RCCs equiped	4.1 RCCU periodic reports 4.2 RCCU periodic reports	Achieved operational spreads on IFAD resources attractive for RCCs
5.1 Social service facilities upgraded	5.1.1 560 village schools constructed/upgraded 5.1.2 1,950 primary teachers'skill upgraded 5.1.3 104,000 pupil-years fo drop-outs'presence in primary schools 5.1.4 3,300 staff-time training for village health workers 5.1.5 3,300 staff-time training for women health foci	5.1.1 Education Bureau reports 5.1.2 Education Bureau reports 5.1.3 Education Bureau reports 5.1.4 Dep of Health reports 5.1.5 Dep of Health reports	
5.2 Skills imparted for Income Generation Activities (IGA)	5.2.1 39,000 illiterates trained 5.2.2 20,000 semi-literates given skills for IGA	5.2.1 Education Bureau reports 5.2.2 WF periodic reports	5.2.2 skill trainers found
6 Domestic water supplies constructed or rehabilitated	6 18,000 beneficiary HH served by new domestic water supplies	6 WCB periodic reports	

## APPENDIX III

Activities	Inputs	Means of verification	Important assumptions
1.1 Construct/rehab Extens. Stations; provide equipment & support	1.1 Building materials, equipment and labour (USD 0.9 mio)	1.1 Project part. M&E system	1.1 Counterpart funds available on time
1.2 Train staff for crops and livestock development	1.2 Training and training materials (USD 0.8 mio)	1.2 Project part. M&E system	1.2
1.3 Train farmers for crops and livestock	1.3 Incentives and materials (USD 1.5 mio)	1.3 Project part. M&E system Beneficiary surveys	1.3 Appropriate training targeted on the resource-poor
1.4 Conduct experiments and on-farm demonstrations	1.4.1 Material inputs ((USD 7.0 mio) 1.4.2 Voluntary labour (USD 2.8 mio)	1.4 Project part. M&E system Beneficiary surveys	1.4 Experiments generate new technology in later years
2.1 Construct individual irrigation tanks	2.1 Materials, skilled, unskilled labour, design and engineering, supervision, training, incentives (USD 5.7 mio)	2.1 Project part. M&E system	2.1.1 Counterpart funds available on time
2.2 Construct terraces	2.2 Materials, skilled, unskilled labour, supervision, incentives (USD 9.0 mio)	2.2 Project part. M&E system	2.2
2.3 Promote economic crops	2.3 Village mobilisation (p.m.)	2.3 Project part. M&E system	2.3
2.4 Promote land conversion	2.4 Village mobilisation and demonstrations (USD 1.8 mio)	2.4 Project part. M&E system	2.4 Mobilisation of voluntary beneficiary labour occurs timely and in required quantities
2.5 Plant ecological protection	2.5 Materials, equipment, labour, incentives, incentives (USD 4.6 mio)	2.5 Project part. M&E system	2.5
2.6 Improve rangeland	2.6 Materials, equipment, labour, incentives, incentives (USD 3.8 mio)	2.6 Project part. M&E system	2.6
3.1 Establish revolving fund within RCC-system	3.1 Revolving fund credit line (USD 3.7 mio)	3.1 Project part. M&E system	3.1
3.2 Assess, disburse, recover loans	3.2 Work with beneficiaries (p.m.)	3.2 Project part. M&E system	3.2
3.3 Purchase equipment	3.3 Equipment (USD 0.3 mio)	3.3 Project part. M&E system	3.3
3.4 Train staff and beneficiaries	3.4 Materials and other costs (USD 0.3 mio)	3.4 Project part. M&E system	3.4
3.5 Obtain beneficiary contribution	3.5 Family labour (p.m.)	3.5 Project part. M&E system	3.5
4.1 Upgrade health facilities	4.1 Building materials, equipment and labour (USD 0.7 mio)	4.1 Project part. M&E system	4.1 Counterpart funds available
4.2 Train health workers at village and township levels	4.2 Training and training materials, incentives (USD 0.9 mio)	4.2 Project part. M&E system	4.2
4.3 Run village health campaign	4.3 Incentives and materials (USD 0.7 mio)	4.3 Project part. M&E system	4.3
4.4 Run peri-natal campaign	4.4 Travel costs and incentives (USD 1.2 mio)	4.4 Project part. M&E system	4.4
4.5 Build/rehabilitate primary schools	4.5 Building materials, equipment and labour (USD 1.4 mio)	4.5 Project part. M&E system	4.5
4.6 Support drop-outs	4.6 Subsidies (USD 1.5 mio)	4.6 Project part. M&E system	4.6
4.7 Train teachers	4.7 Training and training materials, incentives (USD 0.9 mio)	4.7 Project part. M&E system	4.7
4.8 Equip WFs	4.8 Building materials, equipment and labour (USD 0.7 mio)	4.8 Project part. M&E system	4.8
4.9 Train literacy trainers	4.9 Training and training materials (USD 0.1 mio)	4.9 Project part. M&E system	4.9
4.10 Run literacy training	4.10 Training and training materials (USD 1.8 mio)	4.10 Project part. M&E system	4.10
4.11 Run skill training	4.11 Training and training materials (USD 0.9 mio)	4.11 Project part. M&E system	4.11 Recurrent funding of WF assured
4.12 Fund micro-initiatives	4.12 Incentives and fund (USD 0.3 mio)	4.12 Project part. M&E system	4.12 Recurrent funding of WF assured
5.1 Build domestic water supplies	5.1 Building materials, equipment, labour and incentives (USD 0.8 mio)	5.1 Project part. M&E system	5.1 Mobilisation of beneficiary labour timely and in required quantities
6.1 Train project management staff	6.1 Training and training materials (USD 1.6 mio)	6.1 Project part. M&E system	6.1 Counterpart funds available on time



## ORGANIZATION AND MANAGEMENT

### A. Institutions for Management and Implementation

1. In order to facilitate implementation, the existing administrative structure of Province, Prefecture, County, Township and Administrative Village will be clearly reflected in the implementation and management institutional set-up. The Ministry of Finance would have the overall responsibility for the programme at the national level. At the Provincial levels, Department of Finance (DOF) will take the financial responsibilities for IFAD resources for the programme in accordance with regional regulations on foreign-funded project management. The Department of Agriculture would assume prime responsibility for implementation and would direct and coordinate the work of all the other agencies involved in accordance with guidance provided by the Leading Groups and relying on the proven mechanism of Provincial, Prefecture, County and Township PMOs and VIG.

#### **Project Leading Groups**

2. In accordance with the established pattern of management for on-going IFAD/WFP supported projects in China, SGPRP would be implemented through PMOs under the general guidance and direction of Project Leading Groups (PLG). The PLGs have already been established at Province and county level and have been active in coordinating preparation planning. They are chaired by a senior leader of the administration at the respective levels, usually a deputy governor responsible for Agriculture. Members are senior officials drawn from the Departments/Offices/Bureaus concerned with implementation. These PLGs, or sub-groups of same, would shoulder the relevant duties assigned to PLGs under the programme. PLGs would be responsible for providing policy guidance, approving plans, receiving reports and commenting on these, and generally guiding activities for SGPRP.

#### **Programme Management Offices**

3. PMOs have already been formed under the overall responsibility of the local Governors at Province, prefecture, county and township administrative levels. Day-to-day responsibility would be delegated to the DOA establishment at each administrative level. These PMOs will operate under the immediate supervision of the relevant PLG. The PMOs are likely to be managed by a senior staff member of the local DOA establishment. All PMOs have been structured in such a way as to be able to perform their key duties of planning, coordinating, monitoring and reporting and their structure is now generally in line with the recommendations in the formulation report. They all contain a “gender focal point”, often a senior official of the local chapter of the WF. They will also contain an “environment focal point”. Assurances would be sought that PMOs at all levels would have a fair share of female staff members and that future recruitment/replacement would try to reach a target ratio of 50%.

4. Prime responsibilities of the PMOs are to consolidate the annual work plan and budget (AWP/B) at their respective level, to coordinate programme implementation and to report on progress based on the monitoring outcomes of activities. Responsibility for technical implementation will firmly remain with the various technical bureaus, in particular at county level. The basis of each year’s activities would be the AWP/B, which would contain all the activities that SGPRP is to undertake or to finance during the coming year. It is essential that the county AWP/B be built upon participatory planning work undertaken at household, village and township levels. The AWP/B for year 2 would be presented prior to loan effectiveness. It would build upon the results of preparatory activities described in appendix 8 and which, in effect represent project year 1. AWP/Bs for each administrative unit and technical bureau involved in SGPRP matters can be derived from the detailed cost tables, presented in Appendix 15.

### **Village Implementation Groups**

5. Village Implementation Groups (VIGs) would be established at each administrative village. Members would in any case be elected beneficiaries but these may co-opt local dignitaries, such as the Village Leader, village accountant, Women's Federation representative, village technicians for agriculture and livestock, (head) teacher, etc. The VIGs may, in fact, coincide with the existing and elected Village Committees but assurances would be sought that VIGs would contain at least two women and three representatives of the poor, especially those living in outlying small "natural" villages. The recommendation is made that each natural village is enabled to elect at least one member to the VIG. The VIG, and in particular the Village Leader and the WF representative would play important roles, which can be summarized as follows:

- Bring together the population of the village to discuss investment options for the village and to prioritize these in terms of space and timing, taking on board specifically the needs of isolated and/or ethnic minority natural villages;
- With assistance from relevant officials at township and county level, who will undergo specific training for this purpose, formulate the overall and annual VDP ensuring that the needs of small and remote natural villages are adequately covered in the overall VDP and in the subsequent annual plans;
- Ensure that the VDP and the annual plans describe a varied set of actions in order to cater to as large a range of needs as possible and to bring into play a balanced mix of programme resources, i.e. government counterpart cash contributions and IFAD loan funds;
- Disseminate information about the activities to all households and promote participation in income generating support mechanisms for individual households;
- Mobilize village households for specific activities, in particular those relating to environmental and common investment, health education, women literacy, girl drop-outs and the like;
- Monitor the implementation of programmes and their impact on the population with the people concerned;
- Assist in RCC loan disbursements, supervision and recovery; and
- Ensure that activities are properly targeted and progress monitored.

### **Line Ministries**

6. Technical implementation of programme items and activities, including relevant beneficiary training and the organization of appropriate maintenance of physical infrastructure, will be the undivided responsibility of the various technical units established at appropriate levels, including the divisions of DOA, the State Forest Administration, the Water Conservancy Department, the Health Department, the Education Department. As the Government's accountant and banker, the Ministry of Finance will be responsible for opening and managing the Specials Accounts and sub-accounts. PDOF will transfer funds to accounts opened by the PMOs at Provincial, Prefecture, County and Township level, in line with the approved AWP/B.

7. An implementation manual, to be prepared prior to programme effectiveness, will specify the role and responsibilities of each implementing agency and provide details on implementation procedures, notably on the formats that would be used for the annual work plan and budget and for periodical reporting. Details of sector implementation arrangements will emphasize that each technical participating agency or bureau will have the mandate to carry out its normal functions relating to SGPRP under the guidance and coordination of the PMOs who, in policy matters, will be guided by the PLGs.

### Other Implementing Agencies

8. **The RCC-system** would be responsible for extending credit financed from the proceeds of the IFAD loan to farmers, men and women. The credit management structure is in line with the general administrative structure in the RCC network. A subsidiary loan agreement (SLA) between DOF and RCCUs will regulate the flow of revolving funds and technical resources from the PDOF down to the township RCCs and to control the use of these resources. The SLA would stipulate support and coordination of relevant organizations, including CBRC and RCCUs, and may evolve during project life. Prior to start-up of SGPRP, the Provincial PMO, in consultation with the PDOF, RCCUs and the CBRC at the highest level would prepare a detailed set of credit policies and operational procedures that would be reflected in an appropriate draft subsidiary loan agreements for the IFAD resources destined to augment the RCCs' revolving loan fund resources. In addition a credit manual that would adapt existing policies and procedures to suit the needs arising from using IFAD loan resources would also be drafted. These procedures, guidelines, operational manual and training modules would be uniform throughout the SGPRP area. All relevant documents would be presented to IFAD and the Cooperating Institution prior to becoming effective.

9. RCCs would be responsible for the assessment and approval of credit applications, for the disbursement of loans and for follow-up and recovery, risk management, accounting and reporting, supervising and monitoring of the credit operations. RCCUs at county level would manage the credit fund, channel funds to RCCs, organize and monitor training of RCC officers, supervise RCC credit operations, maintain and consolidate RCC reports and forward data to the relevant DOF institutions via the corresponding PMO. The periodic reports on credit will comply with the data requirements that the PDOF judges necessary in order to accomplish its own verification and monitoring, and that will be stipulated clearly in the relevant subsidiary loan agreements. Assurances would be sought that resources in respect of all items of investment and revolving funds be allocated to the RCC system on a timely basis in accordance with the approved annual work plan and budget.

10. **Women Federation.** The Women Federation will enter into a collaboration arrangement with the PMOs to act as coordinator for all activities listed under the generic heading of "income generating activities". The WF will be closely involved in five important programme aspects. Generally speaking the WF will be instrumental in mobilizing first of all the female population on various aspects of the programme that are of particular interest to women. This includes i.a. mobilization of women for literacy training and health. In the case of dropouts the WF will manage the resources that will be handed over to the local schools in respect of each dropout supported. It will also mobilize specifically in favour of school attendance of girls and will have the specific responsibility of ensuring that the minimum quota of girl dropouts supported is respected.

11. The WF will be entirely responsible for running the skill training programme, identifying the needs of potential trainees and recruiting the corresponding trainers on temporary contracts. In the selected counties, the WF will manage all resources allocated under the "microinitiatives fund". It is further fair to say that most activities, even in the technical programmes, commonly have particular gender angles. For this reason the PMOs are required to nominate gender focal personnel who will receive specific training and who need to liaise closely with the WF. A number of such GFPs may, in fact, be local WF staff members. Assurances would be sought that resources in respect of all items of investment and operational funds be allocated to the WF system on a timely basis in accordance with the approved annual work plan and budget and that these IFAD loan resources are handed over as a grant.

### B. Flow of Resources

12. It is necessary to consider the resources made available by the three partners as contributing towards the achievement of common goals and activities. All counties, townships, villages and, also, households should have access to complete packages of activities as appropriate in view of pertaining local conditions. Government funding would flow through the normal channels from Province to Prefecture to County to Township establishments of the DOF. Government committed food support would be released from government warehouses in line with the programme requirements. The flow of IFAD funds through the financial systems maintained by the DOF is depicted at the last page of this Appendix.

13. IFAD funds will flow into SGPRP mainly through the mechanism of the “**Special Account**”. The PDOF will open a “special” account with a local commercial bank acceptable to IFAD to receive initial deposit and subsequent replenishments that IFAD will make as advance payments against admissible expenditures imputable to the IFAD loan finance. The initial IFAD deposit into the Special Account will correspond to the expected eligible funding by IFAD of activities during the first semester of year 2 which has been estimated to be of the order of USD 3.0 million. Subsequent replenishments will occur upon the request of the Provincial PMO. To simplify replenishment of the Special Accounts, townships would submit monthly certified statements of expenditure. Counties would submit consolidated statements of expenditure every two months. **Reimbursement** claims for other eligible expenditures, if any, would be prepared at the same time and forwarded to the Provincial PMO for submission to IFAD and its cooperating institution (CI).

14. Some expenditure would be eligible for retroactive financing for up to USD 400 000. These are expenditures made by the Provincial and/or County authorities after loan approval but prior to loan effectiveness to achieve preparatory and pilot programme activities. These expenditures, listed under project “year 1”, would be recoverable from the loan proceeds upon the loan’s effectiveness. Claims would be reimbursed to the Government Programme Account upon loan effectiveness

### C. Monitoring and Impact Assessment

15. The Provincial PMO on the basis of County PMO reports would prepare annual progress reports. Gender specific details would be provided. Supervision missions would focus on the key indicators of a) food, livestock and economic crop production, b) household income or proxy indicators related to increased food self sufficiency and/or discretionary expenditure; c) graduation out of poverty, d) income of women participating in supported activities, and e) utilization of social infrastructure, notably primary schools and village and township health structures. Physical, environmental, financial, institutional and socio-economic aspects would be included in reports for IFAD. At the Provincial and county levels monitoring staff would be supplied with computers and associated software.

16. Monitoring would be directly linked to the regular reporting system established in China, and integrate the requirements of the IFAD Results Management System (RMS). Impact assessment will require a baseline survey with special reference to the prevalence of assets and child malnutrition using the weight for age methodology already introduced in the Qingling Mountain Area (Hubei, Shaanxi) project and the West Guangxi project. The same type of survey will be repeated at Mid-Term and Project Completion. A specific credit programme management and information system would be established by the RCC system to monitor credit activities. It would also be responsive to the needs expressed by PDOF. Suggestions for sectoral key monitoring data are provided as part of each technical working paper and are summarized in appendix 6. It is anticipated that these suggestions would be further refined as part of start-up activities and that the process would continue during implementation.

## APPENDIX IV

17. **Workshops, studies and reviews.** Start-up or inception workshops would be held at Provincial level and in each county. These workshops would be used to introduce the PMO staff and other individuals concerned to SGPRP, its objectives, methods of operations, division of responsibilities, reporting and monitoring requirements. In addition, an annual workshop would be held in each county. The primary purpose of these management workshops would be to review the past year, derive lessons from the experience and ensure that they are reflected in the up-coming annual work plan and budget. In addition, inter-county workshops would be organized annually, focusing on systems, gender aspects, participatory planning and monitoring and financial services to share issues of common interest and establish feedback. Village impact assessment reports, prepared by the VIGs, would form an essential input into these monitoring workshops.

FLOW OF FUNDS



